



L'enseignant en **Activité Physique Adaptée**

Rôle et missions en Sport-santé

David KOITÉ



Définition

"L'Enseignant en APA ou EAPA intervient auprès de toute personne n'ayant pas ou ne pouvant pas pratiquer une activité physique ou sportive dans des conditions ordinaires et qui présente des besoins spécifiques de santé, de participation sociale ou d'inclusion du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité, d'une situation de handicap, d'exclusion, d'une inactivité ou d'une sédentarité."

L'enseignant APA

1

Réduire les inégalités d'accès à la pratique

2

Favoriser l'adoption d'un mode de vie actif au quotidien

3

Favoriser des représentations de soi positives

4

Maintenir ou développer la qualité de vie et l'autonomie des pratiquants

L'EAPA en quelques chiffres

Formation

STAPS
Mention Activité
Physique Adaptée
Bac +3/+5

Pas si récent

Métier et formation
existants depuis 30
ans

Secteurs

Social
Médico-social
Sanitaire
Sportif
En ville

Nombreux

Plus de 1000
étudiants sortant de
L3 APA par an

ANNEXE 4 - Tableau des interventions des professionnels et autres intervenants

Domaines d'intervention préférenciels des différents métiers

MÉTIER	LIMITATIONS			
	Aucune limitation	Limitation minime	Limitation modérée	Limitation sévère
Masseurs / Kinésithérapeutes	+ / -	+	++	+++
Ergothérapeutes et psychomotriciens	(Si besoin déterminé)	(Si besoin déterminé)	++	+++
Enseignants en APA	+ / -	++	+++	++
Educateurs sportifs	+++	+++	+	non concernés
Titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+1	non concernés
Titulaires d'un diplôme fédéral inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+1	non concernés

Source : Page 20 de l'instruction interministérielle N° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017

1

Prévention primaire

- > Organiser ou participer à des journées de sensibilisation
- > Réaliser des formations sur les gestes et postures
- > Faire des bilans de condition physique
- > Activités pour les aidants, personnes en situation de précarité, travailleurs sédentaires, etc.





2

Prévention secondaire

- > Proposer de l'éducation thérapeutique du patient
- > Faire des bilans de condition physique et séances d'APA
- > S'inscrire dans un réseau de santé
- > Former des professionnels de santé à la prescription d'APA
- > Faire ou participer à des sensibilisations

3

Prévention tertiaire

- > Réaliser des bilans et des séances d'activité physique adaptée
- > Participer à la formation des éducateurs sportifs
- > S'inscrire dans un réseau sportif (clubs, structures, etc.)
- > Réaliser un suivi des personnes sur le long terme



Les EAPA au coeur de la stratégie nationale sport-santé (2019-2024)



Merci !

